Le Relecq Kerhuon informations

N°436 - Vendredi 6 juillet 2018 www. mairie-relecq-kerhuon.fr

Bénéfices de la buvette reversés aux Secours Populaire et Catholique

2018
Les Pique-Niques Kerhorres

LE PIQUE-NIQUE DE L'INATTENDU
MARDI 24 JUILLET
Chapelle Ste Barbe, 22 rue Ernest Renan

Gratuit, apportez votre pique-nique

Médecin de garde : le week-end et de nuit appelez le 15 en cas d'urgence.
Infirmier(e)s : contactez votre cabinet habituel ou le plus proche de votre domicile.
Pharmacie de garde : samedi après-midi et lundi matin : POTIN, 8 rue Victor Hugo - 02.98-28.14.01
Dimanches et jours fériés : composer le 3237
Dépannage ERDF - Électricité : 09.726.750.29
Dépannage GRDF - Gaz : 0. 800. 47. 33. 33.
Éclairage public : service technique - 02.98.28.61.46
le week-end contactez l'élu de service.
EAU DU PONANT, en cas de fuite d'eau : 02.29.00.78.78
MARCHÉ HEBDOMADAIRE place de la Résistance
Traditionnel et Bio : le vendredi de 16h à 20h
Traditionnel : le samedi matin
Élu de service en cas d'urgence (en dehors des horaires d'ouverture mairie) : 06.70.64.13.48

VIE MUNICIPALE

ÉTAT CIVIL - POPULATION

NAISSANCES : Malone CLOAREC, 211 rue des Hauts de Kerhorres / Adrien BENOIST de BEAUPRÉ, 8 rue Surcouf / Maxime BEURTHE, 14 rue Tanguy Philip / Aglaé LE HIR, 53 rue du 19 mars 1962.

MARIAGE : Pierre KAYA et Sophie KHA, 47 route du Vieux Saint-Marc (Brest).

DECES : Monique CODET, 82 ans, 34 rue Camille Vallaux.

URBANISME

SERVICE URBANISME : Pour vos démarches de dépôt de permis, de déclaration préalables, renseignements réglementaires, cet été pensez à prendre rendez-vous. Accueil uniquement sur rendez-vous les mardi et jeudi après-midi. Contactez le 02.98.28.61.43.

ENTRETIEN DES SOLINS - RAPPEL DE RÉGLEMENTATION : Il est rappelé aux propriétaires et occupants de logements, qu'il est de leur responsabilité de désherber le solin devant leur habitation (le solin est la partie où le trottoir rejoint le mur de clôture ou de propriété). Privilégiez les produits écologiques ou la binette.

DÉCLARATIONS PRÉALABLES : Eric GARNIER, 96 boulevard Clemenceau, création d'une terrasse surélevée / Agnès FRAYSSE, 128 boulevard Gambetta, ravalement de façade + remplacement des fenêtres / Romain DARE et Myriam ABIVEN, 6 rue Jean Henri Dunant, changement de destination : changement de la porte de garage en fenêtre

PERMIS DE CONSTRUIRE : Manuel et Corinne VEILLON – TRICOT, 4 rue Danièle Casanova, extension d'une maison par une pièce de vie de 47.40 m² avec une entrée et une buanderie.

INFORMATION DE BREST METROPOLE - RECENSEMENT DES BÂTIMENTS AGRICOLES
Conformément au code de l'urbanisme, en zones agricole (A) et naturelle (N), les bâtiments agricoles ne peuvent faire l'objet d'un changement de destination sauf s'ils ont été identifiés dans le règlement graphique du PLU, ceci dans le but de limiter la présence de tiers dans l'espace agricole.
L'approbation du SCoT du Pays de Brest prévue pour fin 2018, ouvre la possibilité de réalisation d'inventaires permettant ces changements de destination et en encadre les conditions.
Le travail d'inventaire sur Brest métropole peut donc être engagé dès maintenant.
La première étape de ce travail débutera ainsi par le recensement de l'ensemble des bâtiments agricoles du territoire. Au final, seuls ceux remplissant les conditions suivantes pourront faire l'objet d'un changement de destination :
- Présenter un intérêt architectural ou patrimonial,
- ne pas concerner un bâtiment en ruine,
- ne pas nuire à l'activité agricole (proximité d'un bâtiment agricole en activité et/ou surfaces d'épandage),
- avoir la possibilité de réaliser un assainissement individuel.
Pour réaliser ce repérage, des agents de Brest métropole sont sur le terrain, jusqu'à l'automne 2018.

MEDIATHEQUE François Mitterrand

Horaires d'été du 10 juillet au 1er septembre :
Mardi, jeudi et vendredi : 14h - 18h
Mercredi : 10h - 12h / 14h - 18h
Samedi : 10h - 13h

Renseignements / inscriptions : 02 29 00 52 75
mediatheque@mairie-relecq-kerhuon.fr

VIE SCOLAIRE

ECOLE ACHILLE GRANDEAU : La directrice tiendra une permanence pour les inscriptions le mercredi 29 et le jeudi 30 août de 10h30 à 12h30. Se munir du certificat d'inscription délivré par la mairie, du certificat de radiation de l'école précédemment fréquentée, du carnet de santé et du dossier scolaire.
Liste des fournitures sur le site de l'école : http://www.ecolespubliques-bourg-lerelecqkerhuon.ac-rennes.fr/

SOLIDARITÉ

PLAN CANICULE 2018 : Les personnes âgées et handicapées qui résident à leur domicile peuvent s'inscrire ou être inscrites sur le registre mis en place à cet effet par le CCAS. Ce registre nominatif et confidentiel a pour finalité exclusive de permettre l'intervention ciblée des services sanitaires et sociaux en cas de déclenchement du plan d'alerte. CCAS : 02.98.28.44.96.

EMMAUS : Braderie mensuelle le lundi 16 juillet de 14h à 17h30 à la communauté du Relecq-Kerhuon, 5 rue Abbé Pierre.

VIE RELIGIEUSE

MESSES DU WEEK-END :
Samedi 7 : 18h30 à Gouesnou et ND de Tourbian
Dimanche 8 : 10h30 à l'église.

VIE DE LA CITÉ

HORAIRES D'ETE : Les services administratifs seront soumis au régime estival à compter du lundi 9 juillet et jusqu'au vendredi 24 août inclus : tous les services seront ouverts de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à **17h00.**

PERMANENCES D'ETAT-CIVIL : Elles seront supprimées les samedis matin des 14- 21 et 28 juillet et des 4- 11- 18 et 25 août.

DESTOK - LE GRAND DEBALLAGE DE RENTREE - Dimanche 2 septembre. De 10h à 18h
- Venelle de Camfrout : Du changement est annoncé pour le DestoK cette année : «Adios» le vide-greniers printanier, «Buongiorno» le déballage de rentrée !
Le boulevard Clemenceau deviendra en partie piéton afin d'étendre la fête jusqu'à l'Elorn. Près de 150 déballeurs sont attendus.

Réservez votre emplacement par mail : contact.culture@mairie-relecq-kerhuon.fr
«L'objet que vous n'aimez plus est à coup sûr le trésor d'un autre».
Paëlla géante proposée par l'association « Les amis du bateau Kerhorre » et servie par les équipiers de la Mari Lizig, dès 12h. Ce dimanche après-midi sera aussi musical avec plusieurs concerts en plein air, à la veille de la rentrée.

MUTUELLE COMMUNALE : Le dispositif est en place. Pour obtenir des renseignements, adressez-vous en Mairie.

ARRETÉS

BRANCHEMENTS D'AVALOIRS rue Abbé letty : A compter du lundi 9 juillet (durée estimée : 1 semaine) la circulation de tous les véhicules sera interdite dans l'emprise des travaux rue Abbé Letty, du rond-point du bourg au parking derrière l'église.
- Une déviation bus et véhicules sera mise en place par les rues de Kéroumen, Reun Ar C'hoat, Abbé Letty, Joliot Curie, Kéroumen et le Reun.
- Une déviation pour les véhicules en provenance du rond-point du bourg sera mise en place par les rues Danton, Mermoz et du Commandant Charcot.
- Une déviation pour les véhicules en provenance de la rue de la Communauté sera mise en place par les rues du Commandant Charcot, Abbé letty, Joliot Curie, de Kéroumen et Le Reun.

RENOUVELLEMENT D'UNE PARTIE DU RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT rue Alex Inizan
A compter du vendredi 6 juillet (durée estimée : 2 semaines) la circulation de tous les véhicules, sauf riverains, sera interdite rue Alex Inizan.

POSE D'ARMOIRES DE TÉLÉPHONIE POUR FRANCE TELECOM : Du lundi 9 juillet à 8h30 au mercredi 18 juillet à 18h00, un rétrécissement de chaussée sera mis en place dans l'emprise des travaux au droit du 13 rue Vincent Jezequel, à l'intersection de la rue Louis Pasteur et au droit du square Mariotte côté rue Branly.

PHOTO DE LA SEMAINE

PIQUE-NIQUE SUR LE PONT : Une entrée en matière sous le chaud soleil de juillet .... presque jusqu'au bout.

PERMANENCES

CLCV : Permanences juridiques au Centre Jacolot sur rendez-vous - 02.98.01.08.51.

RELAIS ACCUEIL PARENTS ET ASSISTANTES MATERNELLES (RPAM) - Centre Jean Jacolot - 02.98.28.29.41 : Mme PRÉMEL-CABIC : - permanence téléphonique : mardi 8h30-12h, mercredi 13h30-16h30, vendredi 8h30-12h30 - accueil sur rendez-vous : lundi après-midi, mercredi matin, jeudi matin et mardi après-midi.

ARCHIPEL AIDE À DOMICILE 11 bis rue Le Reun : 02.98.28.33.88 - du lundi au vendredi de 8h à 12h, l'après midi sur sur rendez-vous

CENTRE MÉDICO-SOCIAL (CDAS) 12 rue Brizeux - 02.98.28.28.99 : Assistantes sociales, puéricultrices, Protection Maternelle Infantile (PMI), massages bébés.

ESPACE JEUNES KERGARET - 02.98.28.01.92 : Point Information Jeunesse : mardi : 16h45-18h30, mercredi : 10h-12h et 15h-18h30, jeudi : 16h30-18h30 et sur rendez vous de 14h à 16h30, vendredi : 16h45-18h30, samedi : 14h-18h.

SERVICE EMPLOI - 02.98.28.61.44 : ouvert le matin de 8h30 à12h, et lundi, mardi et jeudi de 13h30 à 17h30 - Mme DELANOË sur rendez-vous.

MEDIATHEQUE François Mitterrand

68 rue Vincent Jézéquel - 02 29 00 52 75

HORAIRES D'OUVERTURE :
horaires d'été à partir du 10 juillet
Mardi : 10h - 12h / 15h - 19h
Mercredi : 10h - 12h / 15h - 19h
Jeudi : 10h - 12h
Vendredi : 10h - 12h / 15h - 19h
voir en page 2
Samedi : 10h - 18h (journée continue)

POUR NOUS CONTACTER

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30.
Permanence État Civil le samedi de 9h à 12h

Standard/Accueil	02.98.28.14.18
Secrétariat du Maire/Secrétariat Général	02.98.28.61.35
Cabinet du Maire	02.98.28.30.00
État Civil	02.98.28.28.78
Élections	02.98.28.28.77
Urbanisme	02.98.28.61.43
Services Techniques	02.98.28.61.46
Comptabilité	02.98.28.61.39
Éducation, enfance, jeunesse, cantine	02.98.28.38.38
Service Emploi	02.98.28.61.44
Communication	02.98.28.61.30
Gestion des Salles	02.98.28.14.18
Culture	02.98.28.61.31
Sport	02.98.28.47.48
Police Municipale	02.98.28.61.42
Solidarité/CCAS/ Logement	02.98.28.44.96
SSIAD	02.98.28.38.29

VIE ASSOCIATIVE

FORUM DES ASSOCIATIONS : Le forum des associations se déroulera le samedi 1er septembre 2018 à l'Astrolabe et au CSC Jacolot.
Les inscriptions doivent parvenir à l'Office des Sports pour le lundi 16 juillet, délai de rigueur.
Les associations n'ayant pas reçu le bulletin d'inscription sont invitées à se présenter en Mairie au Secrétariat Général.

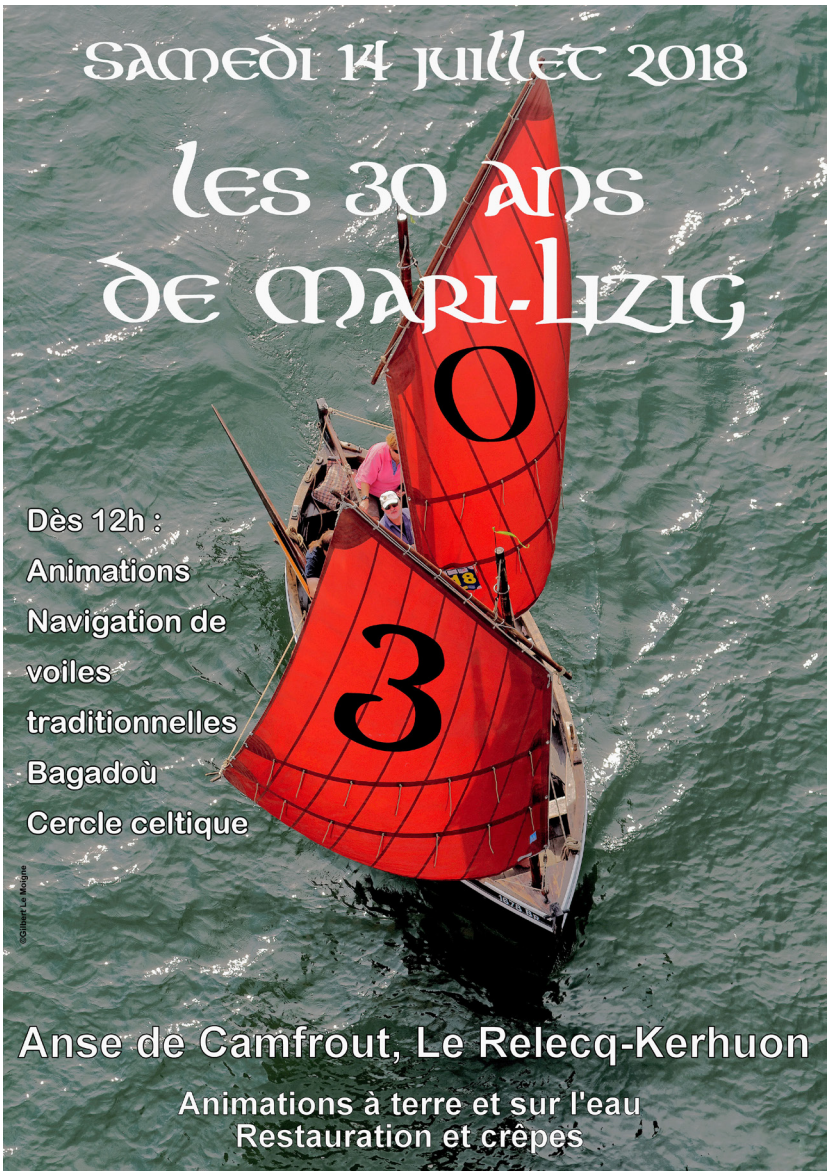

RENDEZ-VOUS SPORTIFS

CYCLISME GCK : Dimanche 8 : Groupe 1 : N°123 bis, 94km - groupe 2 : N°114/85km - groupe 3 : N°63/75km. Départ à 8h15.

ESPACE GARE

LA COMPAGNIE MORAL SOUL ACCUEILLE LA COMPAGNIE PÉRÉGRIN' POUR SA CRÉATION « PERCHÉES »

Il s'agit pour la comédienne Julia Mevel, originaire de Brest, et pour la danseuse - acrobate Lucie Calvet, originaire d'Orléans, de poursuivre leur travail de création.
A la croisée des chemins entre théâtre, danse, cirque et chant, «Perchées» est un spectacle de vie, où chacun peut trouver un petit bout de soi. Des moments simples qui nous font parfois sourire, frissonner, rire, pleurer, mais qui constituent finalement le trésor d'une vie. Ce titre est métaphorique par la folie des deux artistes et par la présence d'un tissu aérien sur scène. Ce tissu représente tantôt le fil d'Ariane ou de vie, tantôt un arbre ou un abri, le leitmotiv de «Perchées».

SORTIE DE FABRIQUE
REPETITION PUBLIQUE
& ECHANGES
le vendredi 6 juillet
à 19h00.
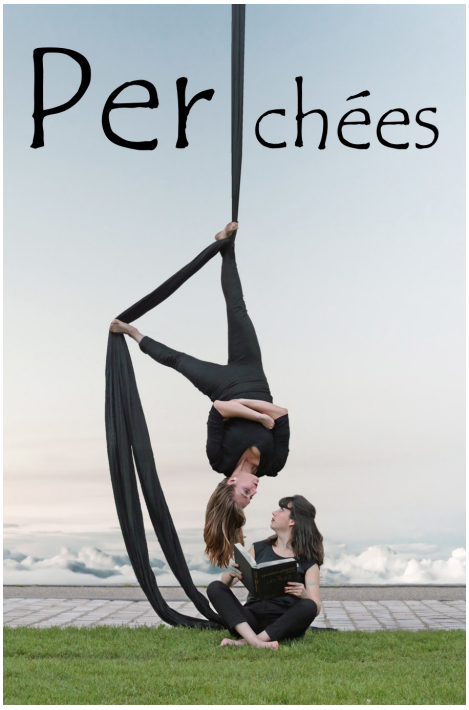
A l'issue de la répétition publique, le public pourra échanger avec les artistes autour de leur création et de leur démarche artistique.
Places limitées - Inscription vivement recommandée par mail : mediation@moralsoul.com
ou par téléphone : 02 98 05 72 72.